



Conférence téléphonique MEF du 20 mai 2020

Avec la Secrétaire Générale

**Allo le secrétariat général
ici les MEF !**



Une nouvelle audio conférence s'est tenue ce matin avec la secrétaire générale Marie-Anne BARBAT-LAYANI. Il s'agissait pour cette dernière au sortir de la période de confinement alors que 30% des agents seulement sont en présentiel de réorganiser l'agenda du dialogue social suspendu depuis le 16 mars en programmant une dizaine de réunions en six semaines CHSCTM, CTM, CNAS Lignes Directrices de gestion.

Depuis le début du confinement des audio conférences hebdomadaires présidées par les ministres se sont tenues sur la situation des MEF ainsi qu'un CHSCTM le 29 avril dernier sur le PRA du ministère et la mise en place des plans de préventions des risques dans le cadre de la réalisation des DUERP.

La secrétaire générale souhaite aller plus loin et reprendre rapidement le cours « tranquille » d'avant !

Or, pour **Solidaires Finances** nous ne pouvons pas vraiment nous satisfaire de la qualité des échanges en audio. Sauf à vouloir nous satisfaire de ce mode dégradé de dialogue social et de la main mise de la DGAFP qui corsète le dialogue social ministériel.

Ceux-ci ne permettent pas de réellement de préparer d'organiser et de mener un débat constructif ni d'obtenir des réponses précises et immédiates aux questions posées. Et ce d'autant plus que l'administration tarde de façon récurrente dans la transmission des documents.

C'est pourquoi pour **Solidaires Finances** – comme pour la majorité des fédérations -faute de pouvoir siéger en présentiel puisque la loi d'urgence sanitaire s'applique jusqu'au 10 juillet nous estimons plus raisonnable de ne reprendre le cours normal du Dialogue social qu'en septembre si d'ici là il n'y a pas de nouvelles complications. La seule urgence c'est la tenue des CHSCT et la réalisation des DUERP.

Pour **Solidaires Finances** la question n'est pas seulement de tenir une réunion pour dire qu'elle a eu lieu mais également de se poser la question sur la finalité de l'objectif, le contenu du dialogue social.

A l'issue de cette audio conférence La secrétaire générale a annoncé qu'elle prendrait rapidement contact avec chacune des fédérations afin de nous reposer un nouveau projet d'agenda social d'ici la prochaine réunion hebdomadaire - en visio cette fois-là -, ainsi qu'une méthode sur la gestion des futures audio conférences.

Des informations :

- Le versement de la prime exceptionnelle interviendra en principe sur la paie de juillet. Mais le ministère est en attente des résultats des arbitrages interministériels a priori imminents.
- Les MEF vont selon la formule de la secrétaire générale « *bénéficiaire de deux contrôles de la cours des comptes afin de mieux gérer nos affaires* ».
 - un sur l'action sociale ;
 - l' autre sur le secrétariat général.